

Observatoire des actes malveillants en direction des chasseurs



La saison cynégétique 2026/2027 ouvre ce dimanche 20 septembre 2026 dans un contexte particulier, marqué par une montée des tensions et des prises de position hostiles à la chasse. Certains opposants vont aujourd'hui jusqu'à encourager publiquement des actions visant les chasseurs.

Face à ces dérives, la FDC14 tient à rappeler la nécessité de rester vigilant et de signaler à la Fédération toute acte de malveillance si vous en êtes victime ou témoin. Qu'il s'agisse de menaces, d'intimidations, de dégradations, de violences ou de toute tentative d'entrave à l'exercice de la chasse.

⚠ **Soyez vigilants et signalez tout acte de malveillance**

- **Action en justice** : la FDC14 s'associe à la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) pour porter plainte contre Sandrine Rousseau.
- **Tolérance zéro** : Le président Jean Christophe Aloé appelle les adhérents à signaler toute violence, menace ou obstruction, et à systématiser les plaintes en Gendarmerie.
- **Observatoire numérique** : une réflexion est engagée pour créer une plateforme numérique dédiée au recensement des actes de malveillance.

Vous êtes victime ? Remplissez dès maintenant ce formulaire pour en faire part à votre fédération.

« La chasse est une activité légale, pratiquée par des femmes et des hommes engagés au service de la gestion de faune et des territoires. Nous ne sommes ni des délinquants, ni des citoyens de seconde zone »

Jean Christophe Aloé, Président de la FDC14.

Profil du/des chasseur(s) victime(s)

1. Nom/Prénom du/des chasseur(s) victime(s) de l'acte malveillant

.....
.....

2. Contact (email et/ou téléphone :

.....

Description des faits

3. Quel(s) type(s) d'acte(s) malveillant(s) avez-vous subi ?

☐ Harcèlement

☐ Vol(s)

☐ Violence(s) physique(s)

☐ Violence(s) verbale(s)

☐ Diffamation

☐ Dégradation(s)

☐ Destruction(s)

☐ Menace(s)

☐ Menace(s) en ligne

☐ Injure(s) en ligne

4. Il y a-t-il eu atteinte aux chiens de chasse ?

☐ oui ☐ non

5. **Si oui**, qu'ont-ils subi ?

.....

.....

.....

.....

.....

6. **Lieu des faits** ou **plateforme(s) digitale(s)** sur laquelle/lesquelles les injures et/ou menaces ont été proférées.

.....

.....

7. Date à laquelle se sont déroulés les faits

.....

Dépôt de plainte

8. Avez-vous porté plainte ?

☐ oui ☐ non

La Fédération des Chasseurs du Calvados vous conseille fortement de porter plainte. **La chasse est une activité légale**, pratiquée par des femmes et des hommes engagés au service de la gestion de la faune et des territoires.

Signalements

9. Est-ce votre premier signalement ?

☐ oui ☐ non

